

Joachim augmente sa franchise annuelle à Fr. 600.– et procède à une nouvelle comparaison pour l'assurance de base :

Assurance A CHF 117.20 / mois Modèle combinaison > Afficher les détails 4.5	Assurance D CHF 124.10 / mois Modèle HMO > Afficher les détails 5.0
Assurance B CHF 122.70 / mois Modèle HMO > Afficher les détails 5.2	Assurance E CHF 126.20 / mois Modèle HMO > Afficher les détails n.d.
Assurance C CHF 122.90 / mois Modèle HMO > Afficher les détails 5.2	

h. À combien s'élève le potentiel d'économies pour l'année prochaine si Joachim opte pour une franchise de 600.– au lieu de 0.–?

(1) Après de l'Assurance A: Fr. _____

(2) Après de l'Assurance B: Fr. _____

i. Calculez les dépenses de santé annuelles avec l'Assurance B et une franchise de Fr. 0.– et de Fr. 600.– et avec des frais de santé annuels de Fr. 195.–, sans tenir compte d'éventuelles assurances complémentaires.

j. Que recommandez-vous à Joachim?

k. À partir de quel montant de frais de santé est-ce que cela ne vaut plus la peine pour Joachim de relever la franchise à Fr. 600.–?

l. Que signifie ce montant pour l'assurance maladie?

